



LA REFONTE DU RÈGLEMENT BRUXELLES I BIS : LES COMPÉTENCES PROTECTRICES, EXCLUSIVES ET PROVISOIRES

LA REFONTE DU RÈGLEMENT BRUXELLES I BIS : LES COMPÉTENCES PROTECTRICES, EXCLUSIVES ET PROVISOIRES

22 avril 2024

Grand'chambre - Cour de cassation, 5
quai de l'Horloge, 75001 Paris

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)

Dans le cadre du cycle de conférences sur la réforme du règlement Bruxelles I bis, le Centre de recherche de droit international privé et du commerce international (CRDI) organise une conférence sur le thème **La refonte du règlement Bruxelles I Bis : Les compétences protectrices, exclusives et provisoires**, le 22 avril à 16h à la Cour de cassation.

Sous la direction scientifique de

- > Marie-Elodie ANCEL, professeur à l'Université Paris-Panthéon Assas
- > Pascal de VAREILLES-SOMMIERES, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

S'inscrire en présentiel

La conférence peut être suivie à distance, sur le site de la Cour de cassation, sur sa page LinkedIn ou son compte X.

Plus d'informations

